

The Last Great Ape Organization – LAGA

Report d'activité août 2022



Sommaire :

Le directeur adjoint a participé à un atelier pour la formation des agents de l'aéroport international de Nsimalen. Il a fait une présentation sur l'application de la loi faunique au cours de l'atelier qui était organisé par TRAFFIC.

Les conseillers juridiques ont tenu plusieurs réunions avec les magistrats du parquet dans le cadre du suivi des affaires en cours dans leurs juridictions respectives et de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

- Il n'y a pas eu d'opérations ce mois et l'équipe a redoublé d'efforts et conçu de nouvelles stratégies pour que des opérations aient lieu le mois prochain.

Généralité :

Le Directeur Adjoint a participé à un atelier de formation des agents de l'aéroport international de Nsimalen. Il a fait une présentation sur l'application de la loi sur la faune sauvage au cours de l'atelier qui était organisé par TRAFFIC.

Aucune opération n'a eu lieu ce mois et des efforts sont déployés pour que des opérations aient lieu le mois prochain.

Le recrutement a été intensifié et un volontaire a commencé la période de test et de formation dans le département des enquêtes dans le cadre de la stratégie visant à redynamiser ce département.

Département des enquêtes :

- 16 missions d'enquête dans 6 des 10 régions du Cameroun, à savoir le Littoral, l'Ouest, le Centre, l'Adamawa, le Sud et l'Est.

Tableau des enquêtes

Missions d'enquête	Regions	Nombre d'opérations	Nombre de trafiquants arrêtés
16	6	0	0

- Aucune opération n'a eu lieu ce mois-ci, et de nouvelles stratégies ont été entreprises pour permettre de meilleurs résultats le mois prochain.

- A cet égard, le recrutement a été intensifié avec plusieurs entretiens réalisés. Un volontaire a commencé sa période de formation et de test.

Département Juridique :

- Le département juridique de LAGA a effectué 6 missions hors de Yaoundé - Région Centre : 1 à Ebolowa (Sud), 2 à Sangmelima (Sud), 1 à Akonolinga (Centre), 1 à Nkongsamba (Littoral) et 1 à Abong-Mbang (Est).

- Il y a 14 trafiquants derrière les barreaux : 2 dans la région Est, 2 dans la région Sud, 2 dans la région Centre, 2 dans la région Littoral et 6 dans la région Ouest.

- 24 affaires ont été suivies par le département juridique ce mois.

- 21 affaires ont été programmées au tribunal.

- 1 trafiquant a été condamné ce mois.

- Décision de justice : Il y a eu 1 décision de justice ce mois.

05/08/2022 : Le Tribunal de Première Instance de Douala - Bonanjo a déclaré NDAWOU Elisabeth coupable et l'a condamnée à une peine de 6 mois de prison avec sursis pendant 03 ans et à payer la somme de 1.070.000 FCFA à titre de dommages et intérêts.

Elle avait été arrêtée à Douala le 03/08/2020 pour détention illégale d'une corne de rhinocéros.

Tableau des activités du département

<i>Nbre de missions (hors de Yaoundé)</i>	<i>Nbre de décisions de justice</i>	<i>Nbre de trafiquants condamnés à des peines de prison</i>	<i>Peine de prison (en Mois)</i>	<i>Nbre de trafiquants condamnés (pas de peines de prison)</i>	<i>Nbre de d'Appel interjété</i>	<i>Nbre d'affaires suivies</i>
6	1	0	0	1	0	21

Médias :

- Deux documents ont été produits et transmis aux médias, dont la presse écrite. Il s'agit de 2 articles de presse écrite (tous deux en anglais).
- Ce qui donne un total de 2 pièces médiatiques produites en langue anglaise, soit 100% en anglais.
- Personne interrogée : aucune.
- Les sujets ont porté sur l'application de la loi faunique, notamment : l'audience de 3 trafiquants au tribunal de première instance d'Ekounou pour la détention illégale de 386 kg d'écailles de pangolin.

Tableau des publications médiatiques

<i>Nbre d'éléments</i>	<i>TV</i>	<i>Radio</i>	<i>Presse écrite</i>	<i>Internet</i>
2	0	0	2	0

Relations extérieures et politique :

- Le directeur adjoint a participé à un atelier sur la formation des agents de l'aéroport international de Nsimalen. Il a fait une présentation sur l'application de la loi faunique au cours de l'atelier qui a été organisé par TRAFFIC.

- Le Chef de Département juridique a eu une réunion avec le Procureur de la république de Douala - Bonanjo pour discuter des stratégies juridiques relative à une affaire en cours.
- Deux conseillers juridiques ont eu une réunion avec le Directeur des Affaires Pénales et de Grâces du Ministère de la Justice sur les questions liées aux personnes condamnées pour infractions à la loi faunique et sur la lutte contre la criminalité liée à la faune.
- Un conseiller juridique a rencontré les procureurs de Sangmelima, Akonolinga et Abong Mbang respectivement pour discuter de stratégies juridiques.
- Un autre conseiller juridique a rencontré les procureurs d'Ebolowa et de Nkongsamba pour discuter de stratégies juridiques concernant des affaires pendantes devant leurs tribunaux respectifs.

Management :

- Le programme de formation de l'ancien coordinateur du Burkina Faso se poursuit à Yaoundé.

Activisme :

Toutes les activités de promotion de l'activisme menées par la famille LAGA sont en ligne ; elles peuvent être consultées sur le site Internet de LAGA – <http://www.laga-enforcement.org/Actiwithvism/tabid/77/Default.aspx>.

Finance :

En préparation et sera disponible dès que possible sur le site web de LAGA www.laga-enforcement.org .